

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
UNIVERSITE PARIS 5 UNIVERSITE PARIS DESCARTES

LICENCE

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence ;
Vu l'arrêté ministériel du 21 juillet 2010 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITE PARIS 5 UNIVERSITE PARIS DESCARTES à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme CHARLENE LECUYER, née le 31 décembre 1990 à FONTAINEBLEAU (077), en vue de son inscription à la Licence ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, Mention PSYCHOLOGIE,
mention bien

est délivré à **Mme CHARLENE LECUYER**

au titre de l'année universitaire 2011-2012

et confère le **grade de Licence**,

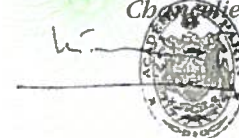
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Paris, le 10 septembre 2012

Le titulaire

Le Président

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



N° PARV 9515850
/2012201101366

FREDERIC DARDEL

Patrick GERARD